



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 juin 2014
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 23 juin 2014, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dimanche dernier, Israël a été frappé par une nouvelle tragédie et a de nouveau perdu un de ses fils dans un acte d'agression. En l'absence de toute provocation, un missile antichar a été tiré depuis la Syrie en territoire israélien, tuant Mohammed Karkara, âgé de 13 ans, et faisant quatre blessés. L'attaque visait un véhicule civil qui circulait en Israël [à l'ouest de la ligne Alpha, à proximité du poste d'observation 52 de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)].

Les vacances scolaires d'été ont commencé et, au lieu de courir dans les parcs, les enfants israéliens courent se mettre à l'abri des bombes. Rien qu'au cours de la semaine passée, les citoyens israéliens ont subi des attaques sur trois fronts : dans le sud, ils essuient des tirs de roquettes en provenance de Gaza; dans le nord, des missiles, roquettes et obus pleuvent depuis la Syrie; et en Judée-Samarie, trois adolescents ont été kidnappés par des terroristes du Hamas.

Ces cinq derniers mois, il y a eu plus d'attaques délibérées sur le Golan israélien qu'au cours des 40 dernières années. Israël a multiplié les mises en garde par l'intermédiaire de la FNUOD et envoyé de nombreuses lettres au Conseil de sécurité pour signaler que les violations syriennes de l'accord sur la séparation des forces conclu en 1974 entre Israël et la Syrie ne seraient pas tolérées.

Jusqu'à présent, Israël a fait preuve d'une grande retenue, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'il reste sans réagir alors que ses soldats et ses citoyens sont délibérément pris pour cible. J'exhorte le Conseil de sécurité à agir immédiatement et à faire en sorte que le Gouvernement syrien réponde de la violation des accords internationaux et de la mise en péril de la stabilité régionale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

